



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 octobre 2018
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre

I. Introduction

1. Dans sa résolution [2430 \(2018\)](#), le Conseil de sécurité m'a demandé de lui rendre compte de mes bons offices et de l'aboutissement des consultations menées en mon nom par Jane Holl Lute, haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies, le 15 octobre 2018 au plus tard. Dans cette résolution, le Conseil a noté que le processus de règlement n'avait guère avancé depuis la conclusion de la Conférence sur Chypre tenue en juillet 2017 et a demandé instamment aux parties et à tous les participants concernés de saisir l'importante occasion que présentaient ces consultations sur les voies que l'on pourrait suivre pour aller de l'avant. Le Conseil a également invité les parties, à savoir les dirigeants de la communauté chypriote grecque et ceux de la communauté chypriote turque, et toutes les autres parties concernées à dialoguer activement dans un esprit d'ouverture et d'innovation, et à s'engager pleinement à rechercher un règlement sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil a en outre déclaré soutenir sans réserve ma volonté de continuer de proposer mes bons offices pour aider les parties si elles décidaient ensemble de reprendre les négociations avec la volonté politique nécessaire.

2. Le présent rapport porte essentiellement sur l'évolution de la situation entre le 21 mai et le 5 octobre 2018, et fait un point actualisé sur les activités menées par la mission de bons offices, sous la direction de ma Conseillère spéciale adjointe pour Chypre, Elizabeth Spehar. Comme il a été demandé, le rapport vise en outre à informer le Conseil des résultats des consultations menées en mon nom par M^{me} Lute.

II. Contexte

3. Dans mon dernier rapport sur les progrès accomplis sur la voie d'un règlement à Chypre ([S/2018/610](#)), j'ai noté que dix mois après la clôture de la Conférence sur Chypre, aucun nouveau progrès n'avait été fait. J'y ai observé que compte tenu de l'impasse politique, les attentes des habitants de l'île s'étaient encore amenuisées, malgré les progrès sans précédent constatés lors de la dernière série de pourparlers et que la confiance entre les dirigeants et leurs communautés respectives, et entre l'ensemble des parties, en pâtissait. J'ai en outre noté avec préoccupation l'absence persistante de dialogue et l'incertitude des perspectives pour l'avenir, tout en reconnaissant qu'il était encore possible pour les parties de déterminer ensemble, de manière résolue, les orientations à suivre pour l'île. J'ai fait part de mon intention



d'envoyer bientôt un ou une haut fonctionnaire de l'ONU qui aurait pour mission de mener des consultations approfondies avec les parties.

4. Au cours de la période considérée, plusieurs controverses concernant les relations entre les communautés ont éclaté, rappelant de façon brutale la fracture persistante qui divise l'île : certains acteurs politiques de la communauté chypriote grecque ont ainsi vivement réagi au fait que des musiciens employés par l'Orchestre symphonique chypriote aient exprimé l'intention de jouer lors d'un festival organisé dans le nord (les musiciens se sont finalement abstenus de participer) ; par ailleurs, de part et d'autre de la ligne de démarcation, des militants issus de la société civile ont protesté contre la décision des autorités chypriotes turques locales de réserver l'accès à une plage de la zone de Famagouste aux seuls Chypriotes turcs et ressortissants turcs. En outre, un collectif de 238 journalistes chypriotes grecs a signé une lettre de protestation dénonçant la publication d'un glossaire bicommunautaire rassemblant des termes et des expressions sensibles et devant être soumis à l'examen de journalistes des deux communautés, sur la base du volontariat ; ce projet avait été lancé le 10 juillet par le Représentant pour la liberté des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en vue « d'encourager les communications sur des points sensibles, de promouvoir le partage de récits et de données d'expérience et, à terme, de contribuer à apaiser les tensions ».

5. Dans le même temps, toutefois, on a pu observer un phénomène de grande ampleur qui témoigne de l'intensification des contacts, d'ordre transactionnel à tout le moins, entre les deux communautés, à savoir l'augmentation du nombre de passages d'une partie à l'autre de l'île. Il a été fait état d'une augmentation importante du nombre de Chypriotes grecs passant dans la partie nord entre janvier et août, par rapport à la même période l'année dernière. Rien qu'en août, le nombre de Chypriotes grecs passant dans la partie nord a presque doublé par rapport au nombre de personnes ayant franchi la ligne de démarcation au cours du mois de janvier 2018, probablement pour des raisons d'ordre économique. Les achats effectués par des Chypriotes grecs dans le nord ont progressé de 32 % alors que ceux effectués par des Chypriotes turcs dans le sud ont diminué de 22 %. Cela a également permis de rappeler de façon concrète les avantages économiques qui pourraient résulter d'un règlement global du différend.

6. Au cours de la période considérée, l'exploitation des réserves d'hydrocarbures situées au large des côtes de Chypre a donné lieu à un moindre nombre d'épisodes conflictuels. Cependant, les nouveaux forages exploratoires prévus pour le dernier trimestre de 2018 pourraient entraîner de nouvelles tensions et assombrir considérablement les perspectives de dialogue entre les parties.

III. État d'avancement du processus

7. Suite à la clôture de la Conférence sur Chypre tenue à Crans-Montana (Suisse) le 7 juillet 2017, j'avais appelé les parties à réfléchir sur la voie à suivre. Au début du mois de juillet 2018, j'ai demandé à M^{me} Lute, haut fonctionnaire de l'Organisation, de consulter les parties à la Conférence afin de recueillir les résultats de leur réflexion depuis la clôture de la Conférence et d'aider à déterminer si les conditions nécessaires étaient en place pour l'engagement d'un véritable processus. Je l'ai priée de souligner que l'ONU restait toute disposée à aider les parties et que c'étaient les intérêts de l'ensemble des Chypriotes qui resteraient au centre de l'action que l'Organisation mène sur l'île. Je lui ai demandé de tenter, dans le cadre de ces consultations, de comprendre si les parties sont disposées à entreprendre les efforts nécessaires pour parvenir à un règlement concret de la question de Chypre.

8. Avant le début des consultations, ma Conseillère spéciale adjointe a rencontré les deux dirigeants, qui se sont déclarés satisfaits de la tenue prochaine des consultations et ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à collaborer avec M^{me} Lute dans le cadre de discussions sur la marche à suivre pour pouvoir aller de l'avant. Dans ses déclarations publiques, le dirigeant chypriote grec, Nicos Anastasiades, s'est félicité de la tenue des consultations. Il s'est dit prêt à reprendre les pourparlers là où ils s'étaient arrêtés à Crans-Montana en juillet 2017 et a exprimé l'espoir que ces consultations serviraient de catalyseur en vue d'une reprise des négociations. De même, dans ses déclarations publiques, le dirigeant chypriote turc, Mustafa Akıncı, s'est lui aussi félicité de la tenue des consultations tout en soulignant que celles-ci ne devraient pas être considérées comme une reprise des pourparlers. Il a de nouveau confirmé sa volonté d'œuvrer à un règlement, tout en soulignant que la partie chypriote turque ne participerait pas à un processus de négociations sans fin.

9. Dans le même temps, les attentes de la population concernant les consultations semblaient très limitées dans les deux communautés, l'opinion populaire à Chypre semblant dans l'ensemble être caractérisée, depuis la Conférence, par l'inertie ou le découragement s'agissant de la reprise des pourparlers. On a toutefois entendu ça et là des appels lancés aux dirigeants ou à l'Organisation des Nations Unies, pour lui demander de prendre l'initiative en vue de la reprise des pourparlers, qui étaient principalement le fait de groupes bicommunautaires de la société civile. Ainsi, le 1^{er} septembre, des syndicats chypriotes turcs et chypriotes grecs ont publié une déclaration commune appelant les dirigeants à s'engager résolument en vue de la reprise des négociations pour parvenir à un règlement servant les intérêts de tous les Chypriotes. De même, le 26 septembre, les partis politiques chypriotes grecs et chypriotes turcs qui se rencontrent régulièrement sous les auspices de l'ambassade de la Slovaquie à Chypre ont publié un communiqué conjoint dans lequel ils se sont félicités de la tentative faite par le Secrétaire général de rechercher des possibilités d'agir dans le cadre de consultations, tout en priant instamment les dirigeants de « travailler avec détermination en vue de la reprise des pourparlers sur la base du cadre et des procédures proposés par le Secrétaire général, en vue de parvenir à une solution fédérale et à la réunification de l'île ».

10. Au cours de la période considérée, ma Conseillère spéciale adjointe pour Chypre et l'équipe chargée des bons offices ont continué à dialoguer avec diverses parties prenantes, en sollicitant les vues de partis politiques, de groupes de la société civile, des milieux d'affaires et d'analystes des deux côtés de la ligne de démarcation concernant la situation actuelle sur l'île et en les encourageant à participer à la constitution d'un groupe de partisans de la paix.

11. Le 23 juillet, M^{me} Lute s'est rendue à Chypre pour rencontrer, séparément, M. Anastasiades et M. Akıncı. Elle s'est ensuite rendue dans les capitales des trois puissances garantes, la Turquie, la Grèce et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, pour des consultations similaires. Elle s'est entretenue avec le Ministre des affaires étrangères de la Turquie le 30 juillet 2018, avec le Ministre des affaires étrangères de la Grèce le 11 septembre 2018 et avec le Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth et Ministre d'État pour l'Europe et les Amériques du Royaume-Uni le 12 septembre 2018. M^{me} Lute a également rencontré la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne le 13 septembre 2018. Il convient de rappeler que l'Union européenne a participé à la Conférence sur Chypre en tant qu'observateur.

12. Pour ma part, j'ai rencontré séparément M. Anastasiades et M. Akıncı à New York le 28 septembre 2018 pour entendre leurs points de vue sur la manière dont ils envisageaient la voie à suivre pour aller de l'avant, à la suite des consultations tenues

sous l'égide de M^{me} Lute. J'ai réaffirmé devant eux l'engagement de l'ONU à Chypre et le fait que je me tenais toujours prêt à offrir mes bons offices.

13. Ces initiatives, qui répondent aux appels lancés par le Conseil de sécurité, ont souligné la détermination de l'Organisation à appuyer les dirigeants dans les efforts consentis pour parvenir à un règlement global, s'ils décidaient ensemble de reprendre des négociations axées sur les résultats.

IV. État d'avancement du processus : autres éléments

14. Dans sa résolution la plus récente sur Chypre [résolution [2430 \(2018\)](#)], le Conseil de sécurité a demandé que davantage soit fait pour mettre en œuvre toutes les autres mesures de confiance ainsi que pour parvenir à un accord sur de nouvelles initiatives tant conjointes qu'unilatérales propres à renforcer la confiance entre les communautés et pour les appliquer. Le Conseil a en outre demandé aux deux dirigeants d'intensifier les travaux entrepris avec les comités techniques établis en 2008 afin d'améliorer la vie quotidienne des Chypriotes.

15. Au cours de la période considérée, il n'y a guère eu d'évolution s'agissant de nouvelles initiatives de renforcement de la confiance ou de nouvelles mesures de confiance, et il n'y a pas eu beaucoup plus de progrès dans l'application des mesures de confiance précédemment convenues par les deux dirigeants et encore en suspens. Comme indiqué dans mon précédent rapport ([S/2018/610](#)), les dirigeants ont de nouveau mis l'accent sur les travaux concernant deux nouveaux points de passage, tâche qui avait été annoncée en 2015 et prise en charge par le Comité technique chargé des points de passage, l'objectif étant d'ouvrir ces points dans les meilleurs délais. Une partie seulement des travaux publics nécessaires sur ces deux points de passage a été menée à bien au cours de la période considérée. En dépit des efforts déployés, du travail accompli par le Programme des Nations Unies pour le développement pour appuyer les préparatifs techniques et du fait que la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) n'ait cessé de tenter de trouver des solutions aux questions et préoccupations soulevées par les deux parties, les deux points de passage ne sont malheureusement pas encore ouverts.

16. À ce jour, il n'y a toujours pas de changement notable dans le fonctionnement des comités techniques. Certains de ces organes bicommunautaires, tels que le Comité technique chargé du patrimoine culturel, la salle de communication mixte, qui relève du Comité technique de la criminalité et des questions pénales, et le Comité technique chargé de l'éducation, continuent de se réunir régulièrement et de travailler sur d'importantes initiatives bicommunautaires. D'autres ne se réunissent que de façon sporadique. Sur les 12 comités techniques qui existent au total, sept ne sont pas réunis depuis plus d'un an, et l'un d'eux ne s'est pas réuni depuis l'automne 2016.

17. Au cours de la période considérée, les activités menées dans le cadre du projet Imagine, qui vise à resserrer les liens entre les élèves des deux communautés par l'éducation à la paix et l'établissement de contacts, se sont poursuivies. Le projet a été élaboré par un groupe bicommunautaire baptisé Association for Historical Dialogue and Research (Association pour le dialogue et la recherche historiques), qui travaille sous les auspices du Comité technique chargé de l'éducation et bénéficie de l'appui de l'ambassade de l'Allemagne. Le Comité technique chargé de l'éducation s'est réuni à deux reprises pour apporter son soutien à la mise en œuvre du projet ; l'ambassade de l'Allemagne a versé un financement supplémentaire pour permettre d'élargir la portée des travaux et de promouvoir les activités de part et d'autre de la ligne de démarcation et pas seulement dans la zone tampon comme cela a été le cas jusqu'à présent. Selon certaines informations, les autorités chypriotes turques auraient

récemment annoncé l'augmentation du nombre de professeurs de langue grecque au sein du système scolaire.

18. Le 4 juillet, un groupe baptisé « Cyprus Women's Lobby » (Lobby des femmes de Chypre) a organisé une réunion avec un groupe de femmes travaillant à la consolidation de la paix venues de toute l'île, avec l'appui du Réseau de femmes médiatrices de la région méditerranéenne, du Réseau femmes de médiatrices du Commonwealth, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté et de l'UNFICYP. L'objectif de cette manifestation, qui a réuni des femmes de toute l'île, était de tirer des enseignements de l'action menée par les militantes pour renforcer la participation des femmes au processus de paix, et de s'en inspirer. Des activités de suivi sont prévues pour l'automne 2018, avec pour principal objectif de garantir la participation d'un plus grand nombre de femmes de toute l'île à cette instance de dialogue.

19. Du 22 au 26 septembre, les cofondatrices de la Northern Ireland Women's Coalition (Coalition des femmes d'Irlande du Nord) ont participé à une série de manifestations sur l'île afin de partager leurs données d'expérience, d'examiner le rôle de la participation des femmes à l'Accord du vendredi saint et, plus généralement, aux processus de paix, et de partager un certain nombre d'enseignements susceptibles de permettre d'améliorer la prise en compte de la perspective des femmes dans le processus de paix à Chypre. Ces manifestations se sont tenues sous l'égide et avec l'aide du centre de l'Institut international de recherche sur la paix d'Oslo à Chypre et de l'ambassade de l'Irlande à Chypre, en partenariat avec l'UNFICYP et ma mission de bons offices ; plusieurs manifestations publiques se sont déroulées à divers endroits de l'île, et par ailleurs des réunions plus ciblées ont rassemblé des militantes, des hommes politiques, des universitaires, des étudiants et des professionnels de la problématique femmes-hommes. Au cours de ces réunions, les participants ont débattu de questions diverses, allant des activités de sensibilisation et de mobilisation de la collectivité aux moyens de favoriser une inclusion plus large de la société civile dans le processus de paix. Il importe de noter qu'après plusieurs mois d'inactivité, plusieurs membres du Comité technique chargé de l'égalité des sexes se sont réunis le 23 septembre à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue dans le cadre de la visite des co-fondatrices de la Northern Ireland Women's Coalition. L'une des questions abordées concernait les méthodes à appliquer pour parvenir à intégrer plus efficacement une perspective tenant compte de la problématique femmes-hommes lors d'une éventuelle reprise des pourparlers.

20. À la suite de l'appel lancé par le Conseil de sécurité, ma mission de bons offices et l'UNFICYP ont tenu plusieurs débats avec des représentants de la société civile ainsi qu'avec des experts des questions économiques et de la problématique femmes-hommes, lesquels se sont dits intéressés par l'élaboration d'un plan d'action en vue de la conduite d'une étude d'impact socioéconomique tenant compte des disparités entre les sexes.

21. Au cours de la période estivale, les activités intercommunautaires sont restées limitées ; toutefois tant ma mission de bons offices que l'UNFICYP ont poursuivi leurs efforts visant à faciliter les contacts et la coopération entre les communautés et ont encouragé la société civile à contribuer à la constitution d'un groupe de partisans de la paix sur l'île. Ainsi, le 6 juillet 2018, les deux missions ont organisé ensemble une réunion informelle rassemblant des représentants de la société civile, de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies afin de nouer des contacts et d'échanger des vues sur les moyens d'encourager et de favoriser les contacts entre les communautés. Ces efforts ont permis d'identifier de nouveaux acteurs pouvant contribuer aux futures initiatives menées par la société civile pour promouvoir la paix et la réconciliation.

VI. Observations et conclusions

22. Dix ans après leur création, les comités techniques bicommunautaires sont toujours en activité, quoique peu dynamiques. De façon générale, l'engagement pris par les dirigeants de revitaliser ces institutions bicommunautaires ne s'est pas traduit par une intensification ou un gain d'efficacité des activités sur le terrain, et le travail de ces comités demeure inégal. Dans ce contexte, il pourrait être utile de dresser, sous l'égide de l'ONU, un bilan des activités et des modes de fonctionnement des comités techniques au cours des dix dernières années, afin de recenser les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées ainsi que des moyens de renforcer et de rationaliser les travaux des comités.

23. Je réaffirme que les ressources naturelles découvertes à Chypre et autour de Chypre devraient profiter aux deux communautés et devraient inciter l'ensemble des parties concernées à redoubler d'efforts pour parvenir à une solution pérenne et acceptable par toutes les parties prenantes. En gardant à l'esprit qu'elles ont récemment réaffirmé qu'elles restaient déterminées à atteindre cet objectif, toutes les parties devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter toute escalade inutile au cours des prochains mois et pour poursuivre le dialogue sur cette question.

24. M^{me} Lute a mené des consultations minutieuses, et je suis reconnaissant de l'engagement, du sérieux et de la confiance dont ont fait montre les dirigeants des deux communautés, les puissances garantes et les autres acteurs qui ont fait part de leurs vues éclairées et constructives s'agissant des possibilités de régler pacifiquement cette question, qui demeure irrésolue malgré tous les efforts déployés par la communauté internationale depuis plus de cinq décennies.

25. À la lumière de ces consultations ainsi que de mes propres échanges avec les dirigeants des deux communautés, je suis convaincu que l'on peut continuer à espérer que les communautés de l'île parviennent à un règlement global, même si les efforts déployés par l'Organisation pour agir en médiateur en faveur de la paix entre les communautés ont eu les résultats que l'on sait et même si les parties ont encore beaucoup de travail à faire pour surmonter les obstacles qui ont, jusqu'à ce jour, empêché de parvenir à un règlement. Il me semble clair que le temps de fournir inlassablement un appui à un processus interminable et infructueux est derrière nous et n'est plus d'actualité. Je note qu'il existe un large consensus en faveur de l'idée que le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire le non-règlement de la question de Chypre – n'est pas tenable. Je suis convaincu que tous les Chypriotes méritent un avenir placé sous le signe de la communauté, que seule la conclusion d'un accord durable dans un horizon bien défini leur permettra d'obtenir.

26. Pendant toutes ces années, la communauté internationale s'est montrée prête à aider les parties dans leurs efforts pour régler leurs antagonismes installés de longue date dans le cadre de solutions laissant entrevoir un avenir meilleur. Le message de notre Organisation est toujours le même : si l'ONU peut prêter assistance aux parties, c'est bien aux Chypriotes qu'il revient de décider d'une solution durable. La plupart des observateurs au fait de cette question pensent qu'un règlement améliorera les conditions de vie à l'avenir de chaque Chypriote. S'il est vrai que pour parvenir à un règlement chaque partie devra accepter de ne pas obtenir satisfaction sur tous les points, ledit règlement permettra également de créer des perspectives permettant de placer l'avenir sous le signe de la croissance, de la prospérité et de la confiance.

27. Je note que les parties rappellent le cadre en six points que j'ai proposé en juin dernier. Je suis également conscient qu'il faudra peut-être chercher de nouvelles idées et porter un regard neuf sur la situation pour obtenir des résultats. En outre, je suis intimement convaincu que la voie à suivre pour aller de l'avant doit être préparée avec soin, et il semble urgent de se concentrer et de tirer parti de la volonté de négocier

affichée par les deux parties. Au vu de la volonté d'entreprendre un tel effort que je crois discerner chez les parties, et avant l'ouverture officielle de négociations, je chargerai M^{me} Lute de poursuivre les discussions pour prendre la véritable mesure de la convergence sur les questions clefs et de la volonté des parties d'intégrer des propositions novatrices dans le cadre d'un règlement global en vue de l'édification d'un futur commun selon leurs propres termes. Avant la reprise de véritables négociations, les parties devraient se mettre d'accord sur un certain nombre de règles à respecter qui constitueraient un point de départ consensuel pour un éventuel règlement de la question de Chypre.

28. J'exhorte les parties à faire appel à leur créativité et à se mobiliser pour aider leurs communautés respectives à comprendre et à soutenir l'objectif d'un règlement durable. À cet égard, j'ai une grande confiance dans la vitalité, l'énergie et la force de la population de l'île, tout particulièrement dans celles des femmes et des jeunes, et je les invite à se mobiliser davantage pour contribuer à l'instauration de la confiance nécessaire pour prendre les mesures exigées pour parvenir à une solution. J'ai espoir que ces discussions me permettront de nouveau d'user autant que faire se peut de mes bons offices pour aboutir à ce qui pourrait bien être un règlement durable de la question de Chypre.

29. En conclusion, je tiens à remercier ma Conseillère spéciale adjointe et le personnel qui travaille au sein de ma mission de bons offices à Chypre du dévouement et de l'engagement dont ils ont fait preuve dans l'exercice des fonctions que leur a confiées le Conseil de sécurité. Je tiens également à exprimer ma gratitude à M^{me} Lute pour la rapidité et l'efficacité avec lesquelles elle a mené la mission de consultations dont elle a été chargée.
